



Tournoi de foot interservices

Mercredi 20 Juin 2018

URBAN Football d'Orsay

La section foot de l'USTR organise un tournoi interservices le Mercredi 20/06/2018.

Le début du tournoi est fixé à 19H00. Vous trouverez plus d'informations sur le site web de l'USTR : www.ustr.fr.

Renseignements et inscriptions auprès de :

- Richard Rouanet, richard.rouanet@thalesgroup.com (01.64.91.97.60)
- Jawad Louardi, jawad.louardi@thalesgroup.com (01.64.91.67.46)
- Adam Hallak, adam.hallak@thalesgroup.com (01.64.91.79.45)

Merci de renvoyer le formulaire suivant complété avant le Vendredi 01 Juin 2018 pour valider votre inscription (un correspondant par équipe).

Nom de l'équipe :

Couleur maillot :

Capitaine :

Numéro de téléphone contact :

Joueur	Nom	Prénom	Site	Personne à prévenir en cas d'urgence	
				Nom	Téléphone
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					

Merci de prendre connaissance du règlement décrit ci-après.

En remplissant ce formulaire, je prends acte du règlement joint à ce document et autorise l'organisation à publier les photos de l'évènement sur Internet.

Règlement du tournoi

Inscription

Le tournoi est ouvert à 16 équipes de 8 joueurs max.

Lors de l'inscription au tournoi, les équipes présentant au moins une féminine seront privilégiées.

Déroulement du tournoi

Les équipes seront réparties en quatre poules de qualification, donc quatre équipes par poule. Une équipe affronte une fois toutes les équipes de sa poule. Les deux premiers de chaque poule sont qualifiés dans le tableau final (quarts, demies, finale), les deux derniers passent dans le tableau de consolante (quarts, demies, finale).

Les matchs se dérouleront en 1x10min.

Dans les tableaux final et de consolante et en cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, une séance de tirs au but est effectué et la désignation du vainqueur se fera par "mort subite".

Composition des équipes et nombre de joueurs sur le terrain

5 joueurs par équipe sur le terrain.

Les équipes présentant une féminine sur le terrain auront un « bonus » :

- Si aucune féminine ne se trouve sur le terrain, les deux équipes alignent cinq joueurs dont un gardien de but qui reste dans sa surface de réparation.
- Si une des deux équipes a une féminine sur le terrain, l'équipe adverse retire un de ses joueurs de champ pour jouer à 4 contre 5. Le gardien de but de l'équipe pénalisée a alors le droit de sortir de sa surface de réparation (« goal volant »).
- Si les deux équipes présentent une féminine sur le terrain, les deux équipes jouent à 5 contre 5, les gardiens de but restent dans leur surface de réparation.

Remplacement

Les remplacements de joueurs peuvent être effectués à n'importe quel instant du match. Toutefois, la sortie et la rentrée d'une féminine seront réalisées lors d'un arrêt de jeu.

Règles spécifiques du tournoi en partie liées au règlement URBAN Football

- pas de tacles (interdiction de jouer à terre) ;
- pas de hors-jeu ;
- pas de contact avec un autre joueur le long des parois ;
- pas de crampons vissés, stabilisés ou baskets conseillés ;

- passe en retrait vers le gardien autorisée et le gardien a le choix de prendre la balle à la main ou de relancer aux pieds ;
- Le "une-deux" avec le gardien est interdit ;
- Le jeu avec les parois est autorisé, il permet d'augmenter la fluidité et la rapidité ;
- interdiction aux joueurs de champs de pénétrer dans la surface de réparation ("survol" du type handball également interdit). Si l'équipe attaquante est fautive, le ballon est donné au gardien de but. Si l'équipe défensive est fautive, un pénalty est donné à l'équipe attaquante ;
- Lorsque le gardien de but n'est pas autorisé à sortir de sa surface de réparation, toute excursion de celui-ci en dehors de sa zone autorisée sera sanctionnée d'un pénalty ;
- Le pénalty s'effectue depuis la moitié de terrain, le joueur s'élance et va vers le but ;
- le ballon reste en jeu tant qu'il n'a pas touché les filets. Lorsque le ballon touche un filet :
 - si celui-ci se trouve sur le côté ou sur le dessus, une touche au pied est donnée à l'équipe adverse ;
 - si celui-ci se trouve derrière les buts, les règles du handball sont appliquées, à savoir :
 - si le dernier joueur à avoir touché la balle est de l'équipe attaquante ou le gardien de but de l'équipe défensive, alors le ballon est donné au gardien de but de l'équipe défensive,
 - si le dernier joueur à avoir touché la balle est un joueur de champ de l'équipe défensive, un corner à tirer au milieu du terrain est donné à l'équipe attaquante.
- Tous les coups francs sont indirects à l'endroit de la faute et le mur est placé à deux mètres minimum ;
- Le but féminin compte « double »

L'organisation se réserve le droit de modifier le présent règlement.